



**MINISTRE
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA FORMATION**

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Le 19 décembre 2019

<Président(e)>
<Université ou collègue>
<Adresse courriel>

<Madame la Présidente (Monsieur le Président),>

À titre de nouveau ministre du Développement économique et de la Formation responsable de l'éducation postsecondaire au Manitoba, je suis impatient de travailler avec tous nos partenaires du milieu postsecondaire dans la province afin de consolider les résultats positifs pour les étudiants, de créer la main-d'œuvre qualifiée dont le Manitoba a besoin pour stimuler son économie et de favoriser une qualité de vie élevée pour l'ensemble de la population manitobaine.

Dès les premières semaines après mon entrée en fonction, il m'est apparu évident que nos collèges et universités partageaient ces objectifs. J'ai également été très heureux d'apprendre que les recteurs et directeurs des différents établissements d'enseignement souhaitaient vivement travailler ensemble afin de bâtir un système d'éducation supérieure qui exploite nos forces, fait croître notre économie et assure un avenir meilleur pour tout le Manitoba. Ensemble, nous pouvons contribuer à atteindre les résultats du Plan d'action pour la croissance économique du Manitoba, réaliser les objectifs de la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances du marché du travail à venir et respecter notre engagement de créer 40 000 nouveaux emplois dans notre province.

La présente vise à vous fournir une orientation stratégique et à vous communiquer les attentes à l'égard des établissements postsecondaires publics dans la réalisation de ces objectifs communs.

Favoriser la réussite des étudiants

Nous voulons tous que les étudiants du Manitoba réussissent leurs études, trouvent de bons emplois et jouissent d'une qualité de vie élevée. La collaboration entre les établissements d'enseignement, l'industrie et le gouvernement est essentielle pour aider les étudiants à réussir. Les collèges et les universités doivent prendre des mesures ciblées pour favoriser les résultats positifs chez les étudiants, y compris faciliter les mouvements entre les établissements.

Nous avons beaucoup de travail à faire. Notre système doit être accessible et offrir une éducation de qualité supérieure qui permettra aux étudiants de terminer leur formation en ayant acquis les compétences et les expériences nécessaires pour prospérer. La réussite peut prendre diverses formes, depuis l'obtention d'un emploi à la fin de ses études à l'accumulation de plusieurs diplômes, mais au bout du compte, les étudiants feront valoir leurs compétences sur le marché du travail et répondront aux besoins en main-d'œuvre du Manitoba.

Au cours de la prochaine année, les établissements postsecondaires travailleront ensemble, en partenariat avec la Province, afin de préciser davantage ce que signifie la réussite des étudiants et continuer à recueillir des données qui permettront de mesurer les résultats au fil du temps. S'appuyant sur ces données de base, le gouvernement du Manitoba élaborera, en collaboration avec les établissements postsecondaires, un nouveau modèle de financement des établissements basé sur le rendement.

La pleine participation des Autochtones à l'économie de la province est essentielle pour améliorer la qualité de vie et renforcer le tissu social et économique du Manitoba. Par ailleurs, l'éducation est une composante essentielle de la réconciliation. Les établissements doivent établir des partenariats avec les collectivités autochtones afin de s'assurer que les étudiants autochtones puissent accéder à l'éducation postsecondaire et réussir leurs études, tout en développant les compétences nécessaires pour obtenir un emploi et prospérer dans la vie. Ces partenariats doivent être établis de manière collaborative par tous les établissements, en misant sur les initiatives existantes, comme le Plan d'éducation pour l'éducation autochtone : collaboration entre les universités, les collèges et les conseils des écoles publiques du Manitoba, et en mettant l'accent sur des pratiques exemplaires éprouvées qui permettent d'obtenir des résultats positifs.

Pour favoriser la réussite des étudiants, il est également nécessaire de leur fournir un milieu d'apprentissage sécuritaire et approprié. Le Manitoba a déposé la Loi sur la sensibilisation et la prévention en matière de violence à caractère sexuel afin de renforcer la sécurité des étudiants sur les campus, de prévenir les actes de violence à caractère sexuel au moyen de l'éducation et de la formation et de fournir des interventions et des mesures d'accommodement pour les personnes ayant survécu à la violence sexuelle. Afin d'appuyer ces efforts, les établissements devraient harmoniser leurs codes et leurs politiques aux normes les plus élevées, notamment interdire formellement les relations intimes ou sexuelles entre les professeurs et les étudiants sous leur surveillance, et établir des conséquences claires pour le personnel qui viole ces politiques. Un milieu d'apprentissage et de travail sécuritaire et sain doit constituer la norme et non pas l'exception. Au besoin, la Province envisagera d'autres mesures législatives afin de garantir le niveau de protection le plus élevé pour les étudiants et le personnel enseignant.

Partenariats avec l'industrie

Les établissements postsecondaires doivent entretenir des liens étroits avec l'industrie afin de s'assurer que leurs programmes répondent aux besoins en main-d'œuvre et permettent aux étudiants d'acquérir les habiletés et les compétences nécessaires pour réussir. Il existe de nombreux exemples de partenariats fructueux entre les établissements d'enseignement du Manitoba et l'industrie. Or, à une époque où le monde du travail ne cesse de changer, il est essentiel d'augmenter le niveau d'harmonisation et de collaboration entre les parties.

Au cours des prochains mois, la Province créera un nouvel espace de discussion pour faciliter le dialogue entre les établissements postsecondaires et l'industrie au Manitoba. Cet espace permettra d'améliorer la collaboration avec les employeurs et les innovateurs, tout en favorisant l'harmonisation. Nous veillerons également à coordonner nos liens avec les conseils sectoriels de l'industrie et nos partenaires de développement économique stratégique et régional. De plus, le ministère du Développement économique et de la Formation proposera de nouveaux outils d'information sur le marché du travail pour répondre aux changements dans les compétences requises au sein de la main-d'œuvre, et donc, aux changements devant être apportés aux programmes d'études.

Aujourd'hui plus que jamais, les collèges et les universités doivent faire preuve de souplesse et être capables de réagir aux changements, en mettant fin aux programmes qui ne sont plus adaptés au contexte moderne, ou qui n'ont plus d'utilité, et en créant de nouveaux programmes qui répondront aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui et de demain. Nous nous attendons à ce que les établissements postsecondaires du Manitoba deviennent plus flexibles et modifient continuellement leurs systèmes afin de mieux s'adapter au rythme des changements du marché du travail. En vue de faciliter cette transition, le Ministère simplifiera et accélérera son processus d'approbation des programmes.

Apprentissage intégré en milieu de travail

Pour aider les étudiants à trouver de bons emplois, stimuler l'innovation et répondre aux besoins des divers employeurs, il est nécessaire de collaborer davantage avec les entreprises et l'industrie pour créer plus de possibilités d'apprentissage intégré en milieu de travail, notamment des stages, y compris des stages coopératifs, et des initiatives d'apprentissage expérientiel axé sur la terre. Les possibilités d'apprentissage intégré en milieu de travail doivent être envisagées pour tous les programmes d'études supérieures. Au cours des prochains mois, le Ministère travaillera avec les établissements d'enseignement afin de faire avancer cette initiative.

Par ailleurs, j'ai été ravi d'apprendre, lors d'une récente réunion avec les recteurs et directeurs des établissements postsecondaires, que nos collèges et universités étaient eux aussi impatients d'offrir de meilleures possibilités aux étudiants d'établir des liens avec le monde du travail durant leurs études. Le Manitoba est bien placé pour devenir un chef de file dans ce domaine important de l'éducation supérieure.

Éducation internationale

Les étudiants étrangers qui viennent étudier au Manitoba ajoutent de la diversité et mettent leurs compétences et leurs talents au service de l'économie de notre province. Les efforts de recrutement d'étudiants étrangers doivent avant tout permettre à ces étudiants de choisir des programmes où ils pourront perfectionner les compétences qui sont en demande au Manitoba. Tous les établissements postsecondaires doivent collaborer et se montrer unis pour attirer des étudiants dans notre province. Cette approche systémique et collaborative profitera à l'ensemble des établissements ainsi qu'à l'industrie et à l'économie du Manitoba. Elle fera également en sorte que les avantages d'étudier et de travailler au Manitoba apparaîtront clairement aux candidats et que les efforts de recrutement seront déployés dans l'honnêteté, en plus de favoriser les possibilités d'immigration.

Gestion des fonds publics

La Province du Manitoba investit plus d'un milliard de dollars par année dans son système d'enseignement postsecondaire, d'une part, en accordant un financement direct aux établissements, et de l'autre, en offrant entre autres des programmes d'aide financière aux étudiants, des crédits d'impôt et des fonds de recherche. La population du Manitoba s'attend à ce que tous les organismes du secteur public soumettent leurs activités à une étroite surveillance, soient tenus responsables sur le plan financier et fassent preuve de transparence. Le Manitoba continue de déployer des efforts pour assurer la viabilité des finances publiques et des effectifs. Tous les organismes du secteur public, y compris les établissements postsecondaires, doivent donc harmoniser leurs politiques et leurs priorités en matière de rémunération des cadres et du personnel de gestion à celles du gouvernement.

La Province a dû prendre des décisions difficiles pour tenter de stabiliser ses finances tout en préservant ses services de première ligne. Parallèlement, nous nous attendons à ce que les établissements postsecondaires veillent à la pérennité de notre système d'enseignement postsecondaire. Ceux-ci doivent mettre de l'avant des principes de rationalisation, réduire les chevauchements, accroître leur efficacité et s'assurer de bien utiliser l'argent des contribuables. Plus particulièrement, les établissements doivent explorer la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre un modèle de services partagés pour les services de soutien administratif, comme l'approvisionnement, les applications centralisées et les autres fonctions administratives. De plus, ils devraient coordonner leurs programmes d'études afin d'éviter le dédoublement des efforts et réaliser des économies d'échelle.

Les établissements doivent mener leurs activités de manière responsable sur le plan financier et se doter de budgets équilibrés. Ils doivent obtenir l'approbation du gouvernement provincial en ce qui concerne tous les projets d'immobilisations qu'ils dirigent ou qu'ils contrôlent, y compris pour les dépenses de fonctionnement connexes, sans égard à la source du financement. Enfin, ils devraient élaborer des plans d'immobilisations quinquennaux et les soumettre au gouvernement à des fins d'examen.

La réussite des étudiants du Manitoba dépend de notre capacité à établir des partenariats féconds et à travailler ensemble à l'attente d'une vision commune. Nous devons collaborer afin de nous assurer que nos étudiants reçoivent une formation de qualité, qui leur donnera tous les outils nécessaires pour entreprendre des carrières enrichissantes et perfectionner les compétences et les talents nécessaires pour répondre aux besoins du marché du travail. Les établissements postsecondaires, l'industrie, la Province et les autres parties prenantes ont tous un rôle important à jouer pour renforcer notre économie et favoriser la réussite de nos étudiants.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre la discussion et la collaboration avec les établissements postsecondaires en vue de bâtir un avenir meilleur pour l'ensemble du Manitoba.

Le ministre du Développement
économique et de la Formation,

« *Original signé par* »

Ralph Eichler

c. c. : <Président(e) de l'université ou du collège>